

CATALOGUE DES CRITÈRES 2026/2027

Le catalogue des critères suivant offre la possibilité aux associations cantonales d'évaluer leur engagement pour la promotion des espoirs. De par une standardisation de la formation à ce niveau, la promotion de la relève peut s'améliorer. Nous espérons un bon développement et des bonnes discussions, ainsi qu'une certaine compétition au sens positif du terme bien sûr.

Dans l'idée : « faire des bonnes choses et le dire ».

Critère	Description	Pts.	Facteur	max Pts	Remarques Explications
1 - Equipes	Les efforts et les activités des Associations cantonales seront récompensés selon les équipes dirigées + heures d'entraînement. Les conditions sont les directives de sélection et de direction (gestion) du SIHF selon le concept de promotion (certifié par Swiss Olympic).				
1.1 - Equipe U14	L'Association cantonale a-t-elle une équipe U14 ? Camps de sélection, matchs, unités d'entraînement)	1	x 50	50	
1.3 - Taille du cadre	La sélection est une vitrine pour les jeunes U14. Nous recommandons le sur-classement avec grande modération. Il est important de pouvoir présenter, dans la mesure du possible, le plus grand nombre de joueurs dans l'année des U14 possible. Joueurs dans l'année U14 15 + 2 joueurs : 0 Points Moins de 15 + 2 joueurs: -10 Points (Joueurs dans l'année U14 ne compte pas pour le contingent)	-1-1	x 100	0	
1.4 - Heures d'entraînement U14	Selon la liste CDP les heures d'entraînement doivent être maintenues. Les entraînements effectifs effectués (hors glace, mental, théorie, glace, etc.). Modèle de calcul : • 1 match = 3 heures (à domicile ou à l'extérieur) • Entraînement = 1 ou 2 heures (par exemple 75 min incl. warm up + cool down = 2 heures) • jour de camp = entraînements et théories effectifs Exemple : 2x glace incl. warm up + cool down, 1x Off-Ice, 1x théorie = totale 6 heures (Attention : maximum 5 heures par jours peuvent être décompter.)	0-150	x 1.5	225	Obligation de télécharger le CPD (Attention : maximum 5 heures par jours peuvent être décompter.)

Critère	Description	Pts.	Facteur	max Pts	Remarques Explications
2 - Staff	Le Coach en tant que personne dirigeante. La formation et la formation continue est un élément important de la qualité d'application du concept de promotion.				
2.1 - Diplôme d'entraîneur Headcoach U14	Le Coach principal U14 a quel diplôme ? Indication du Nom et de la qualification correspondante. Licence Pro : 60 Points Entraîneur-Talent N : 60 Points Entraîneur-Talent R : 50 Points Entraîneur-Talent L : 10 Points Autre : -1 Points	-1-60	x10	600	
2.3 - Formation continue / Séminaire SIHF U14	Le coach principal U14 est présent le cours annuel U14 obligatoire. Le responsable du Label et/ou le président est présent le séminaire annuel lors du tournoi finale (à Engelberg). Par journée complète = 1 Point Max. 2 Points	0-2	x 20	40	
2.5 - Visites d'entraînement Headcoach U14	Un entraîneur U14 participe aux journées d'entraînement stationnaires U14/U15. Il observe et participe à la formation des athlètes dans la pratique et aide en tant qu'assistant. Journée complète = 1 Point Au maximum 3 Points	0-3	x 10	30	
2.7 - Continuité Headcoach	Le coach connaît mieux les exigences de la sélection, la philosophie de la formation à travers une activité durable. U14 Headcoach : dans la 3ème année = 3 points dans la deuxième année = 2 points nouveau dans la 1ère année = 1 points Changement durant la saison en cours = -2 points	-2-3	x 5	15	
2.8 - Chef de formation	Le canton s'est-il muni d'un chef de formation ? Existe pour le chef de formation un cahier de tâches relatives aux U14 ? Le chef de formation a quel diplôme ? Indication du Nom et de la qualification correspondante. Licence Pro : 60 Points Entraîneur-Talent N : 60 Points Entraîneur-Talent R : 50 Points Entraîneur-Talent L : 10 Points Autre : -1 Points	1 -1-60	x 10 x 4	10 240	

Critère	Description	Pts.	Facteur	max Pts	Remarques Explications
2.9 - L'entraîneur de gardien	Le canton s'est-il muni d'un entraîneur de gardien ? Existe un cahier des tâches pour l'entraîneur de gardien relatifs aux U14 ? L'entraîneur de gardien a quel diplôme ? Indication du Nom et de la qualification correspondante. Entraîneur TTR (Goalie Talent R) : 30 points Entraîneur TTL (Goalie Talent L) : 10 points Entraîneur des gardiens performance : 8 points Entraîneur des gardiens advanced : 6 points Entraîneur des gardiens bases : 4 points Accompagnateur des gardiens : 1 point Pas de diplôme : 0 points	1 0-30	10 x 5	10 150	
2.11 - Charte SIHF	La Charte SIHF est-elle vécue et mise en pratique ? Discussion des scouts U14 avec les entraîneurs des équipes. Évaluation standard : 3 échelle SIHF 1-5	1-5	x 10	50	
2.12 - Comportement du Staff sur le banc	Les coaches se comportent-ils activement avec respect, ceux-ci agissent-ils positivement dans leur comportement ? Discussion et évaluation avec les scouts U14. Evaluation standard : 3 échelle SIHF 1-5	1-5	x 5	25	

Critère	Description	Pts.	Facteur	max Pts	Remarques Explications
3 - Education de jeu	Respect et Fairplay sont la clé de la performance de l'équipe et une valeur de base de notre jeu. Nous attendons une conduite exemplaire des entraîneurs, staff et athlètes envers l'entourage et les arbitres.				
3.1 - Pénalité de méconduite pour le match avec procédure tarifaire	Le cas échéant, des points sont retirés. Tous les tournois U14 seront évalués. Par incident = 1 point	0-...	x -15	0	
3.2 - Pénalité de méconduite pour le match avec procédure tarifaire	Le cas échéant, des points sont retirés. Tous les tournois U14 seront évalués. Par incident = 1 point	0-...	x -5	0	
3.3 – Pénalité de méconduites pour le match entraîneur/ Staff	Un entraîneur avec une méconduite pour le match avec procédure tarifaire ou une pénalité méconduite pour le match avec procédure ordinaire et jugement de culpabilité n'est pas digne de sa fonction et ne correspond pas à la charte SIHF pour entraîneur. par pénalité méconduite pour le match avec procédure tarifaire : 10 points par pénalité méconduite pour le match avec procédure ordinaire et jugement de culpabilité : 20 points	0-...	x -10	0	

Critère	Description	Pts.	Facteur	max Pts	Remarques Explications
3.4 – Inscription « cool and clean »	Cool and Clean est le programme national de prévention dans le domaine du sport. Inscris ton Headcoach et respecte les cinq engagements en faveur d'un sport sain et loyal. Inscription chaque saison. Les thèmes de Cool & Clean sont thématiques.	0-1	x 5	5	Il faut télécharger une preuve de l'inscription à Cool & Clean
3.5 - Leçons théoriques Éthique et Campagne pour le respect	Leçons théoriques ou pratiques dans les camps : Selon les contenus <u>Respect - On and off the Ice (sihf.ch)</u> Par théorie et séance pratique sur le thème = 1 point	0-4	x 5	20	Ces leçons doivent figurer noir sur blanc dans le programme des activités avec le titre « Éthique et respect »
3.6 - Instruction vidéo E-Learning	Sera travaillé avec les athlètes de manière ciblée avec les vidéos de formation SWISSMADEHOCKEY Modules d'apprentissage en ligne <u>Leçon E-Learning: Swiss Made Hockey / E-Learnings sihf.ch</u>	0-5	x 10	50	Ces leçons doivent figurer noir sur blanc dans le programme des activités avec le titre « Séances vidéo »
3.7 - Lexique du hockey	Le lexique du hockey contenu dans le Hockey Toolbox SIHF est-il discuté spécifiquement ? Par unité à 30 minutes = 1 point au maximum 2 points	0-2	x 5	10	Ces leçons doivent figurer noir sur blanc dans le programme des activités avec le titre « Théorie Lexique du hockey »

Critère	Description	Pts.	Facteur	max Pts	Remarques Explications
4 - Dossier des athlètes	Le jugement (évaluation) des athlètes selon le concept de promotion et de sélection est un point central de la mission. L'athlète doit apprendre à s'évaluer soi-même. Les entraîneurs soutiennent les athlètes dans le développement du profil personnel du joueur.				
4.1 - Evaluation « Star Profile » (SP)	Les athlètes ont-ils été jugés et observés selon le concept de promotion « Star Profile » dans les tournois et dans le camp d'été? Critères importants pour l'auto-évaluation : rempli correct, communiqué aux joueurs, évalué et examiné pendant la saison, discuté avec le scout.	1-5	x 20	100	Obligation de télécharger le fichier SP
4.2 - Entretiens de joueurs	Des entretiens de joueurs ont-ils aussi lieu dans l'année sur la base des impressions de l'entraîneur ? Rating : SIHF demande au moins 2 entretiens entre entraîneur et joueur Par cycle d'entretien avec les joueurs = 1 point	0-2	x 20	40	Les entretiens sont intégrés dans Mylcehockey

Critère	Description	Pts.	Facteur	max Pts	Remarques Explications
5 - Administration	Les travaux administratifs doivent être accomplis consciencieusement et dans les délais. Ceci facilite le travail de tous les partenaires impliqués dans la promotion de nos talents.				
5.1 - Inscriptions mySIHF	SIHF a impérativement besoin pour le 31.08. que le coach principal soit dans mySIHF et attribué à l'équipe U14. (L'administration doit être fait par les associations)	0-2	x 5	10	(L'administration doit être fait par les associations)
5.2 - Administration & Délais	Les critères ont-ils été remplis dans les délais au 31.12. conformément à l'instruction ? 1 - ÉQUIPES : tous les critères (1.1) 2 - PERSONNEL : critères 2.1, 2.7-2.9 4 - FORMATION : critère 4.4 de 31.3. 6 - Le catalogue de critères est complet et achevé à temps pour le 31.03. 1-6 points Le gestionnaire du label SIHF décide si le critère individuel a été administré sans erreur.	0-6	x 25	150	Tous les critères sont mise en vert
5.3 – Sélection Swiss Olympic Talents Card	SIHF a impérativement besoin pour le 31.03. : Sélection SP (My Ice Hockey) pour les nouveaux joueurs U14 pour la prochaine saison (IMPORTANT : avec Club, date de naissance et adresses). Les joueurs reçoivent un Swiss Olympic Talent Card au niveau régional.	0-1	x 10	10	Faisable Doit être fait en consultation avec les entraîneurs du club
5.4 - Listes des athlètes	Les athlètes doivent être enregistrés dans « My Ice Hockey » dans les délais impartis, soit au plus tard le 31 mars.	0-1	x 10	10	Tous les joueurs sont enregistrés dans « My Ice Hockey » avec toutes les données nécessaires au plus tard le 31 mars.

Critère	Description	Pts.	Facteur	max Pts	Remarques Explications
6 – Organisation des tournois	La SIHF aimerait soutenir les associations cantonales qui organisent des tournois officiels des U14.				
6.1 - Organisateur d'un tournois U14	Est-ce qu'une association cantonale organise un tournoi officiel des U14 ? Nombre de tournois U14 organisés (en cas de coopération entre associations, deux tournois sont possibles)	0-1,2	400	800	
6.2 – Convocation pour les 6.2 – tournois	Les convocations pour les tournois (à l'exception du tournoi final) doivent être saisies dans « My Ice Hockey » et transmises par e-mail au coordinateur du tournoi au plus tard 30 jours avant le début du tournoi.	-3 - 0	150	0	En cas de non-respect du délai

Critère	Description	Pts.	Facteur	max Pts	Remarques Explications
7 – Organisation des tournois	Les associations cantonales contribuent à la promotion du hockey sur glace féminin.				
7.1 - Promotion active dans le sens de la voie des athlètes féminines dans le « Girls Hockey	L'association cantonale soutient, en fonction des besoins régionaux, le développement d'offres visant à promouvoir les filles dans le hockey sur glace. Par exemple, l'aide aux jeunes filles : • Soutien des Girls Teams U12 de la SIHF avec leurs centres de promotion régionaux U12 (<u>Entrée & SIHF-Girlsteams U12 Swiss Ice Hockey Federation</u>) • Organisation d'un tournoi de filles U12 ou U14 • Projets relatifs au Girls Hockey • Autres activités. L'intégration de filles individuelles dans l'équipe de la BTC n'est pas considérée comme un encouragement dans ce critère.	0-10	20	20	Les associations cantonales peuvent participer activement à la promotion des filles dans le hockey sur glace et jouer un rôle important et central dans le chemin des athlètes.
Maximum des points possibles		2670			